

# Le processus de certification ISO 9001 en 7 étapes

## 1. Demande de certification

Formulaire à compléter par l'organisme demandeur décrivant son organisation. Document en téléchargement libre sur la page ISO 9001.

## 2. Signature du contrat de certification.

L'organisme demandeur signe le contrat de certification pour s'engager dans la démarche. PRONEO Certification missionne un auditeur pour réaliser la mission.

## 3. Planification de l'audit

L'organisme et PRONÉO Certification détermine ensemble une date d'audit ainsi que les modalités d'audit (sur site ou à distance).

## 4. Audit étape 1 : préparation de l'audit

L'auditeur demande à l'organisme de lui fournir certains documents qualité (cartographie des processus, procédure, manuel, etc.) pour analyser la faisabilité de l'audit. L'auditeur réalise ensuite son plan d'audit.

## 5. Audit étape 2 : réalisation de l'audit

Le jour J, l'auditeur débute l'audit par une réunion d'ouverture. Il réalise l'audit à partir d'interviews du personnel, de constats visuels, de documents, etc. L'audit se termine par une réunion de clôture qui est la synthèse de l'audit.

## 6. Rapport d'audit

L'auditeur rédige son rapport d'audit.

Dans le cas où des non-conformités ont été détectées, l'organisme audité doit envoyer des propositions d'actions correctives à l'auditeur qui doit les valider.

## 7. Décision de certification

L'auditeur remet son rapport définitif à PRONÉO Certification qui prend la décision de certification.

Dans le cas d'une décision positive, un certificat est émis pour 3 ans sous réserve de la réalisation des deux audits de surveillance en année 2 et 3.

Un audit de renouvellement réalisé avant l'échéance de la certification permet de renouveler la certification pour 3 nouvelles années dans le cas d'une nouvelle décision positive de PRONÉO Certification.

## Processus de certification ISO 9001

Vous signez votre proposition commerciale

Préparation et planification de votre audit de certification 2 mois au minimum avant l'audit

Votre auditeur prend contact avec vous

Audit de certification

Etape 1 : analyse de faisabilité de l'audit

L'étape 1 a notamment pour objectifs :  
- de revoir les informations documentées du système de management du client  
- d'évaluer les conditions spécifiques au site du client et créer l'occasion d'un échange d'informations avec le personnel du client afin de déterminer le niveau de préparation pour l'étape 2

Etape 2 : audit sur site

L'objet de l'étape 2 est d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité du système de management du client.

Rédaction du rapport d'audit par l'auditeur

Le client dispose de 7 jours pour répondre aux éventuels écarts et le renvoyer au responsable d'audit.

Remise du rapport par l'auditeur à l'organisme certificateur

Prise de décision de PRONÉO CERTIFICATION

En cas de décision positive : audit de surveillance en années 2 et 3 avant chaque date anniversaire du certificat

Renouvellement de votre certificat avant l'échéance du cycle de 3 ans